



## Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

PRÉFECTURE  
DE L'HÉRAULT  
06 JUIL. 2020  
D.R.C.L  
GREFFE - P.F.R.A.

### Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°354/2020

**OBJET : Convention  
CAUE**

Membres : 18

Présents votant : 7

Pouvoirs : 2

L'an deux mille vingt, et le 25 juin

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 11 juin 2020, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la Commune Clermont l'Hérault.

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Jean LACOSTE, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Éric VIDAL, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Alain SOULAYROL, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS

- Monsieur Jean-Luc FALIP, conseiller départemental du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Madame Nicole MORERE, conseillère départementale du canton de GIGNAC,

Reçue en Préfecture et  
rendue exécutoire le :

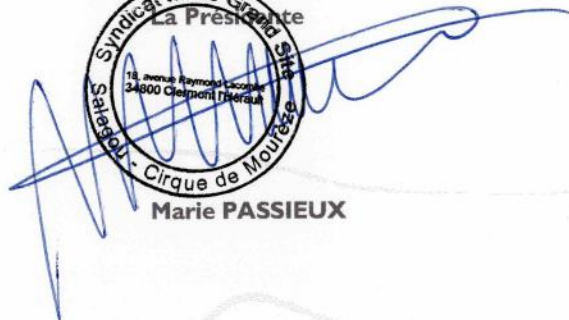
La mission d'architecte-conseil a été portée de 2009 à 2015 par le Syndicat mixte. Ce service est offert, depuis 2016, gratuitement par le CAUE. Le Syndicat mixte prend à sa charge le défraiement des frais de déplacements de l'architecte du CAUE pour ses rencontres sur site avec les pétitionnaires.

Affichée le :

Le Comité Syndical,  
Le rapporteur entendu,  
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

**AUTORISE** la Présidente à signer une convention de partenariat d'un an à compter du 1 juillet 2020 avec le CAUE de l'Hérault, incluant le défraiement des déplacements et des repas pour un montant forfaitaire maximal de 2500 € TTC

Pour Extrait Conforme,  
A Clermont l'Hérault,  
Le 25 juin 2020

  
Marie PASSIEUX

